



# CENSIMENTI PERMANENTI POPOLAZIONE E ABITAZIONI



## ACCÉDER AU QUESTIONNAIRE EN LIGNE

Accéder avec les identifiants Istat

Récupération du nom d'utilisateur et/ou Code

Ou bien, accéder avec le SPID, le Système public italien d'identité numérique

## RELEVÉ À PARTIR DE LA LISTE

### QUESTIONNAIRE DU LE RECENSEMENT PERMANENT DE LA POPULATION ET DES HABITATIONS

#### Qu'est-ce-que le Recensement permanent?

Depuis 2018 l'ISTAT relève, selon une périodicité annuelle et non plus décennale, **les principales caractéristiques de la population** résidant habituellement sur le territoire, ainsi que ses conditions sociales et économiques au niveau national, régional et local.

Ce Recensement permanent de la population et des habitations ne concerne pas tous les foyers italiens, mais, chaque année, un échantillon de ceux-ci: en 2023, il portera environ sur 1 000 000 ménages, domiciliés dans 2 531 communes.

#### Suis-je obligé de répondre?

**Oui**, l'obligation de répondre à la présente enquête est visée à l'article 7 du décret législatif italien no 322/1989, ainsi qu'au décret du président de la République italienne du 15 décembre 2022 portant approbation du Programme statistique national 2020-2022, de sa mise à jour 2021-2022, ainsi que de la liste des enquêtes qui comportent une obligation de réponse de la part des particuliers en annexe ; la violation de cette obligation est sanctionnée au sens des articles 7 et 11 du décret législatif susmentionné, ainsi qu'aux termes du décret du président de la République italienne susdit.

Le relevé s'insère dans le Programme statistique national en vigueur et est consultable sur le site internet de l'Istat à l'adresse: [www.istat.it/it/organizzazione-e-attività/organizzazione/normativa](http://www.istat.it/it/organizzazione-e-attività/organizzazione/normativa).

#### La confidentialité des données est-elle protégée?

**Si**, toutes les réponses fournies sont protégées par la loi sur la protection des données personnelles (Reg. (UE) 2016/679 et décret législatif n° 196 du 30 juin 2003). Les informations relatives au traitement des données à caractère personnel figurent dans la lettre d'information signée par le Président, qui est également disponible à l'adresse [www.istat.it/it/censimenti-permanenti/popolazione-e-abitazioni](http://www.istat.it/it/censimenti-permanenti/popolazione-e-abitazioni). Toutes les personnes participant aux activités du Recensement permanent sont par ailleurs tenues de respecter le secret statistique prévu à l'article 9 du décret législatif italien 322/1989.

#### À qui puis-je m'adresser en cas de difficultés?

Pour recevoir de l'aide et des explications pendant le remplissage du questionnaire, il est possible de:

- s'adresser au numéro vert gratuit **800.188.802**  
Ce service est actif tous les jours (y compris les samedis et les dimanches) du 2 octobre au 22 décembre, de 9 heures à 21 heures
- écrire à l'adresse courriel [censimento.lista@istat.it](mailto:censimento.lista@istat.it)
- se rendre dans l'un des centres de recensement de votre commune. Les coordonnées sont disponibles sur la page [www.istat.it/it/censimenti-permanenti/popolazione-e-abitazioni](http://www.istat.it/it/censimenti-permanenti/popolazione-e-abitazioni)

## Guide de remplissage

### Que contient ce questionnaire?

- Une section Foyer avec la **liste** des membres de votre famille, c'est-à-dire de toutes les personnes demeurant dans l'habitation, même si elles sont absentes à la date du recensement. Pour chaque personne inscrite sur la liste, une **fiche individuelle** doit être remplie.
- Une section **Habitation**, qui contient des questions sur le type d'habitation et ses caractéristiques, sur le bâtiment et la disponibilité de garages et de places de stationnement.
- Une section **Autres informations**, contenant des questions sur la façon de répondre aux questions et sur les canaux de communication.

### Qui doit remplir le questionnaire?

- (CAWI) Le questionnaire doit être rempli par la **personne de référence**, à savoir la personne à laquelle a été adressée la lettre de l'ISTAT, ou, si cela n'est pas possible, par une autre personne du foyer ou par une personne de confiance.
- Pour remplir les fiches individuelles, il est nécessaire que tous les membres du foyer collaborent.
- Le questionnaire doit être rempli uniquement si, au 1er octobre 2023, le foyer demeure habituellement à l'adresse à laquelle la lettre de l'ISTAT a été envoyée. (CAWI) Si au 1er octobre 2023 tous les membres de la famille ne résident plus de façon habituelle à l'adresse indiquée, parce qu'ils ont déménagé ou qu'ils sont décédés, la liste des membres de ladite famille doit être mise à jour et indiquer qui a déménagé ou est décédé.

### Comment remplir le questionnaire?

- Les réponses doivent être données en se référant au **1er OCTOBRE 2023**, sauf si une autre période est indiquée dans la question.
- Pour commencer, il faut entrer dans la section Foyer et vérifier la liste des membres. Les Fiches individuelles et la rubrique Logement peuvent être remplies après la **confirmation** de la liste.
- Certaines informations sont pré-rédigées sur la base des données administratives disponibles et doivent être confirmées ou **modifiées** si elles ne sont pas correctes.
- La Section Autres informations ne peut être remplie qu'après avoir complété les Fiches individuelles et la section Logement.
- Il est possible d'**enregistrer** les données saisies à n'importe quel moment et de poursuivre par la suite, même en sortant du questionnaire, sans perdre aucune des données.
- Pour certaines questions, il est possible d'avoir **plus informations** en cliquant sur le symbole "i".
- Une fois toutes les sections remplies, il est possible de visualiser les réponses fournies à la page **Récapitulation**.
- Pour compléter la rédaction, il est nécessaire d'**expédier le questionnaire** à partir de la page Envoi ou de la page Récapitulation.
- Une fois le questionnaire envoyé, il n'est plus possible de le modifier.

### Qu'entend-on par "foyer"?

Un foyer est un groupe de personnes liées par des liens de mariage, d'union civile, de parenté, d'affinité, d'adoption, de tutelle ou d'affection **cohabitants** et demeurant habituellement dans la même commune (même si elles ne sont pas encore inscrites au Registre de la population résidente de la Commune. Un foyer peut également être composé d'une seule personne.

Les personnes temporairement absentes font toujours partie du foyer (note 1), qu'elles se trouvent dans une autre habitation (cohabitation) de la même commune ou qu'elles se trouvent dans une autre commune ou à l'étranger. Pour avoir plus d'informations sur les foyers cohabitants, cliquer sur "i" (note 2).

Note 1. L'absence temporaire ou occasionnelle du foyer d'appartenance est généralement déterminée par l'une des raisons suivantes:

- émigration dans une autre commune ou à l'étranger, s'il s'agit d'émigration pour travail saisonnier ou temporaire. Il s'agit notamment de personnes qui, pour rejoindre la commune où elles travaillent, s'absentent de leur domicile habituel où se trouvent leur habitation, foyer, inscription à l'état civil, en y retournant le soir ou chaque semaine;
- instruction: les personnes étudiant loin de chez elles, indépendamment de la fréquence avec laquelle elles y retournent;
- hospitalisation dans un établissement de soins, quel qu'il soit, à condition que le séjour dans la commune ne dépasse pas les deux années;
- détention en attente de jugement;
- affaires, tourisme, soins de courte durée et similaires;
- service national à l'étranger;
- embarquement sur des navires de la marine militaire et commerciale.

Note 2. En cas de foyers cohabitants, seul le foyer auquel la lettre de l'ISTAT a été envoyée doit remplir le questionnaire. Si le personnel de service (employés domestiques, collaborateurs, aide-soignante, etc.) et la famille chez laquelle ce personnel travaille constituent un foyer à part entière vivant ensemble, seul le foyer ayant reçu le questionnaire de l'ISTAT doit remplir le questionnaire. Si le personnel de service est considéré comme faisant partie du foyer auprès duquel il travaille et si ce foyer a reçu la lettre de l'ISTAT, il est possible d'inscrire le personnel de service dans la liste (si cela n'a pas déjà été fait).

### Comment remplir la Liste des membres

- La Liste des membres du foyer, établie sur la base des données administratives au 1er janvier 2023, doit comprendre **toutes les personnes appartenant au foyer**.
- Les personnes qui ont leur résidence habituelle dans ce logement (note 3) sont des membres du foyer, même si elles sont temporairement absentes à la date du recensement, que ce soient des citoyens **italiens** ou **étrangers**, inscrits au service de l'État civil ou en possession d'un titre de séjour en Italie en bonne et due forme (note 5).
- Si tous les membres du foyer sont énumérés et que les informations pré-remplies sont correctes, sélectionner le bouton **Confirmation**. Sinon:
  - si le prénom, nom de famille ou le code fiscal n'est pas correct, il convient de **modifier** les champs correspondants;
  - si, à la date du 1er octobre 2023, un membre ne fait plus partie du foyer à la suite d'un décès ou d'un transfert, il faut sélectionner le motif de cette modification. En cas de transfert, indiquer si la personne s'est transférée au sein de la même commune, dans une autre commune ou à l'étranger;
  - si, à la date du 1er octobre 2023, le foyer comprend un nouveau membre, il faut sélectionner le bouton **Ajouter membre** et saisir les informations requises;
  - si la première personne de la Liste, personne de référence (note 4), est décédée ou s'est déplacée, un autre membre doit être mentionné comme personne de référence, en sélectionnant la case correspondante.
- Après la confirmation de la Liste, sélectionner le bouton **Remplir** en regard de chaque membre afin de remplir les **Fiches individuelles**.
- Après confirmation, il est toujours possible de modifier la liste en sélectionnant le bouton **Modification**.

Note 3. Le logement auquel la lettre de l'ISTAT a été envoyée.

Note 4. La personne de référence est celle qui était la destinataire de la lettre de l'ISTAT, en général, le titulaire de la fiche de famille auprès des services de l'État civil.

Note 5. Les étrangers dont les démarches de régularisation sont encore en cours (non terminées) possèdent également un titre valable de séjour en Italie.

(CAPI) Les informations concernant le prénom, nom de famille et le code fiscal doivent être fournies de manière précise. En particulier, en ce qui concerne les prénoms et les noms étrangers, on conseille de demander à la personne interviewée de les copier sur une feuille de papier et de les saisir ensuite.

### FOYER • LISTE DES MEMBRES DU FOYER

	Personne de référence	Ne fait plus partie du foyer parce que	
Prénom <input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> déménage/e a ➡ <input type="checkbox"/> Dans cette commune <input type="checkbox"/> décédé/e <input type="checkbox"/> Dans une autre commune italienne <input type="checkbox"/> A L'étranger <input type="checkbox"/> Je ne sais Pas	FICHE INDIVIDUELLE
Nom <input type="text"/>			
Numéro de sécurité sociale <input type="text"/>			
Prénom <input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> déménage/e a ➡ <input type="checkbox"/> Dans cette commune <input type="checkbox"/> décédé/e <input type="checkbox"/> Dans une autre commune italienne <input type="checkbox"/> A L'étranger <input type="checkbox"/> Je ne sais Pas	FICHE INDIVIDUELLE
Nom <input type="text"/>			
Numéro de sécurité sociale <input type="text"/>			
Prénom <input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> déménage/e a ➡ <input type="checkbox"/> Dans cette commune <input type="checkbox"/> décédé/e <input type="checkbox"/> Dans une autre commune italienne <input type="checkbox"/> A L'étranger <input type="checkbox"/> Je ne sais Pas	FICHE INDIVIDUELLE
Nom <input type="text"/>			
Numéro de sécurité sociale <input type="text"/>			

## LOGEMENT

### 1. TYPE DE LOGEMENT

#### \* 1.1 Indiquer le type de logement

1 Habitation ➔

#### \* 1.2 Indiquer le type d'habitation

- 1 Habitation, villa/pavillon
- 2 Habitation, villa, maison jumelée/plurifamiliale
- 3 Appartement (par exemple dans une copropriété)

2 Autre type de logement (container, baraque, roulotte, camping-car, etc.)

3 Structure résidentielle collective (hôtel, maison de retraite, etc.) ➔ **passer à la question 1.5**

#### \* 1.3 Le logement est occupé par

1 Un seul foyer ➔ **passer à la question 1.5**

2 Plusieurs foyers qui cohabitent ➔ **spécifier le nombre** [ ][ ]

#### \* 1.4 Indiquer le nombre total des membres des foyers qui cohabitent

**nombre des membres des foyers** [ ][ ]

#### \* 1.5 À quel titre votre foyer occupe-t-il l'habitation?

1 Propriété  
(totale ou partielle) ➔

**pour les personnes ayant répondu Habitation à la question 1.1 passer à la question 2.1,  
pour les personnes ayant répondu Autre type de logement à la question 1.1 passer à la question 5.1,  
pour les personnes ayant répondu Structure résidentielle collective à la question 1.1 passer à la question 5.1**

2 Location ➔

**pour les personnes ayant répondu Structure résidentielle collective à la question passer à la question 5.1**

3 Usufruit ou réméré ➔

**pour les personnes ayant répondu Habitation à la question 1.1 passer à la question 2.1,  
pour les personnes ayant répondu Autre type de logement à la question 1.1 passer à la question 5.1,  
pour les personnes ayant répondu Structure résidentielle collective à la question 1.1 passer à la question 5.1**

4 Autre titre  
(gratuit, prestation  
de service, etc.) ➔

**pour les personnes ayant répondu Habitation à la question 1.1 passer à la question 2.1,  
pour les personnes ayant répondu Autre type de logement à la question 1.1 passer à la question 5.1,  
pour les personnes ayant répondu Structure résidentielle collective à la question 1.1 passer à la question 5.1**

#### 1.6 Le logement a-t-il été loué meublé?

1 Oui ➔ **pour les personnes ayant répondu Habitation à la question 1.1 passer à la question 2.1,  
pour les personnes ayant répondu Autre type de logement à la question 1.1 passer à la question 5.1**

2 Non ➔ **pour les personnes ayant répondu Habitation à la question 1.1 passer à la question 2.1,  
pour les personnes ayant répondu Autre type de logement à la question 1.1 passer à la question 5.1**

## 2. CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITATION

### \* 2.1 Qui est le propriétaire de l'habitation?

- 1 Personne physique (ou plusieurs personnes en copropriété)
- 2 Entreprise ou société (assurance, banque, société immobilière, société de construction, société commerciale, etc.)
- 3 Coopérative de construction de logements
- 4 État, Région, Province
- 5 Commune
- 6 Organisme de prévoyance (INPS, INARCASSA, etc.)
- 7 Aziende Territoriali per l'Edilizia Residenziale (ATER) ou Istituto Autonomo Case Popolari (IACP) et organismes du même genre
- 8 Autre

### \* 2.2 Quelle est la surface de l'habitation?

Indiquer la surface habitable du logement (Cette surface est celle de toutes les pièces au ras des murs], ne pas tenir compte des terrasses, balcons et dépendances telles que caves, greniers, garage, box etc.)

**mètres carrés (arrondis sans décimales) |\_|\_|**

### \* 2.3 Combien de pièces le logement compte-t-il?

Exclure: les toilettes, dégagements et dépendances telles que caves, greniers, garage et box, etc.

Une pièce est un local où l'air et la lumière arrivent directement de l'extérieur et dont les dimensions sont telles qu'elles permettent d'y placer un lit tout en laissant suffisamment de place pour se déplacer. Une cuisine avec les caractéristiques d'une pièce doit être incluse dans le calcul.

**nombre de pièces |\_|\_|**

### 3. INSTALLATION D'AIR CONDITIONNE (chauffage, air conditionné)

#### \* 3.1 Indiquer le type de chauffage de l'habitation

- 1 Chauffage central servant plusieurs habitations
- 2 Chauffage autonome à usage exclusif de l'habitation
- 3 Appareils simples fixes (cheminée, poêle, radiateur, pompe de chaleur, etc.)
- 4 Aucun type d'installation ➔ **passer à la question 3.3**

Si l'habitation dispose de deux ou plusieurs appareils, sélectionner le bouton **“Ajouter une installation”**

#### \* 3.2 Indiquer le combustible ou l'énergie qui alimente l'installation

**(plusieurs réponses sont possibles)**

- 1 Méthane, gaz naturel
- 2 Gazole
- 3 GPL (Gaz Pétrole Liquéfié)
- 4 Charbon
- 5 Huile combustible
- 6 Énergie électrique
- 7 Bois, pellet, copeaux ou autres biomasses
- 8 Énergie solaire
- 9 Autre combustible ou énergie

#### 3.3 Le logement a-t-il une installation fixe d'air conditionné?

- 1 Oui
- 2 Non

## 4. CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT

### \* 4.1 Dans quel type de bâtiment se trouve votre habitation?

- 1 Résidentiel (bâtiment à usage d'habitation ou principalement à usage d'habitation)
- 2 Non résidentiel (bâtiment NON destiné à l'habitation ou principalement NON destiné à l'habitation)

### \* 4.2 A quelle période a été construit le bâtiment?

- 1 Avant 1919
- 2 Entre 1919 et 1945
- 3 Entre 1946 et 1960
- 4 Entre 1961 et 1970
- 5 Entre 1971 et 1980
- 6 Entre 1981 et 1990
- 7 Entre 1991 et 2000
- 8 Entre 2001 et 2005
- 9 Entre 2006 et 2010
- 10 Entre 2011 et 2015
- 11 Après 2016

### \* 4.3 Combien d'unités y a-t-il dans le bâtiment?

Considérer l'ensemble des unités immobilières (habitation, bureaux, agences de services et similaires) présentes dans le bâtiment.

**nombre d'unités** |\_|\_|

### 4.4 A quel étage du bâtiment se trouve votre logement?

Indiquer l'étage en se référant au côté de l'entrée principale de l'habitation.

Pour les habitations sur plusieurs niveaux, indiquer l'étage de l'entrée principale de l'habitation.

- 1 Étage -1 ou inférieur (semi-enterré ou enterré)
- 2 Étage 0 (rez-de-chaussée ou étage surélevé)
- 3 1er étage
- 4 2ème étage
- 5 3ème étage
- 6 4ème étage
- 7 5ème étage
- 8 6ème étage
- 9 7ème étage
- 10 8ème étage
- 11 9ème étage
- 12 10ème étage ou supérieur ➔ **indiquer l'étage** |\_|\_|

### 4.5 Indiquer le nombre d'étage hors sol du bâtiment

Inclure le rez-de-chaussée dans le calcul: par exemple, en cas de bâtiments se composant d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage, indiquer 2.

Pour les bâtiments donnant sur des routes à différents niveaux, indiquer le nombre d'étages en se référant à l'entrée placée au niveau le plus bas.

Exclure du calcul un éventuel dernier étage contenant une laverie commune ou des greniers non à usage d'habitation.

**nombre d'étage hors sol** |\_|\_|

### 4.5 bis Le bâtiment possède une entrée sur la chaussée ou par une rampe, ou un monte-escaliers de façon à permettre l'accès également aux personnes à mobilité réduite?

- 1 Oui
- 2 Non

\* 4.6 Y a-t-il un ascenseur dans le bâtiment?

1 Oui

2 Non ➔ passer à la question 5.1

Si vous avez répondu Oui à la question 4.6

4.7 L'ascenseur est-il adapté pour le transport des personnes à mobilité réduite?

1 Oui

2 Non

9 Je ne sais pas

FACSIMILÉ



## 5. VOITURES ET PLACES DE PARKING

### 5.1 Votre famille dispose-t-elle d'une ou plusieurs voitures?

- 1 Oui ➔ spécifier le nombre |\_|\_|
- 2 Non

### 5.2 Votre famille dispose-t-elle d'une ou plusieurs places de parking privées?

Disposer d'une place signifie que la place auto est garantie (à tout moment) car elle est propriété de la famille, en location, utilisée à titre gratuit, etc. à l'intérieur du bâtiment dans lequel demeure la famille ou à proximité de celui-ci.

- 1 Oui
- 2 Non

**Si vous avez répondu Oui à la question 5.2**

#### 5.2.1 Il s'agit de:

**(plusieurs réponses sont possibles)**

- 1 Box
- 2 Place de parking à l'intérieur (garage collectif, personnel ou similaires)
- 3 Place de parking à l'extérieur et réservées (copropriété, cours et similaires)

**Si vous avez répondu Box à la question 5.2.1**

#### 5.2.2 Le box est:

- 1 En location
- 2 Une propriété (ou autre titre)

## 6. ZONE DE RÉSIDENCE

### 6.1 Existe-t-il un risque de criminalité dans la zone où vit votre famille?

- 1 Oui, très important
- 2 Oui, assez important
- 3 Oui, peu important
- 4 Pas du tout

FACSIMILÉ



## POUR LES PERSONNES AYANT 12 ANS OU PLUS

### \* 1.6 État civil

- 1 Célibataire ➔ **passer à la question 2.1**
- 2 Marié/e
- 3 Régime de séparation de fait
- 4 Régime de séparation de corps
- 5 Divorcé/e
- 6 Veuf/veuve
- 7 Union civile (aux termes des alinéas 1 à 35 de l'article 1er de la loi no 76 du 20 mai 2016 qui encadre les unions civiles entre personnes de même sexe)
- 8 Déjà en union civile par interruption de l'union (équivalent à la séparation de fait)
- 9 Déjà en union civile par dissolution de l'union (équivalent du divorce) (aux termes des alinéas 1 à 35 de l'article 1er de la loi no 76 du 20 mai 2016 qui encadre les unions civiles entre personnes de même sexe)
- 10 Déjà en union civile pour raison de décès du partenaire (aux termes des alinéas 1 à 35 de l'article 1er de la loi no 76 du 20 mai 2016 qui encadre les unions civiles entre personnes de même sexe)

### 1.7 Année de mariage ou de l'union civile

année [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

### 1.8 État civil avant le dernier mariage ou la dernière union civile

- 1 Célibataire
- 2 Divorcé/e
- 3 Veuf/veuve
- 4 Déjà en union civile par dissolution du mariage (équivalent du divorce) (aux termes des alinéas 1 à 35 de l'article 1er de la loi no 76 du 20 mai 2016 qui encadre les unions civiles entre personnes de même sexe)
- 5 Déjà en union civil pour raison de décès du partenaire (aux termes des alinéas 1 à 35 de l'article 1er de la loi no 76 du 20 mai 2016 qui encadre les unions civiles entre personnes de même sexe)

## 2. NATIONALITÉ

### \* 2.1 Quelle est votre nationalité?

Pour les personnes ayant une double nationalité, dont la nationalité italienne, sélectionner "Italienne".

- 1 Italienne
- 2 Étrangère ➔ **spécifier le pays étranger** | \_\_\_\_\_ | ➔ **passer à la question 2.5**
- 3 Apatriote (aucune nationalité) ➔ **passer à la question 2.6**

### \* 2.2 Êtes-vous citoyen italien depuis la naissance?

- 1 Oui ➔ **passer à la question 2.4**
- 2 Non

### \* 2.3 Comment avez-vous obtenu la nationalité italienne?

- 1 Par mariage ou union civile
- 2 Par naissance et résidence prolongée en Italie jusqu'à l'âge de 18 ans (par élection)
- 3 Par résidence prolongée en Italie
- 4 Transmission par les parents
- 5 Par réacquisition, mérite ou autre motif

\* 2.3.1 **spécifier l'État étranger de nationalité précédente**

| \_\_\_\_\_ |

### \* 2.4 Possédez-vous une autre nationalité en plus de la nationalité italienne?

- 1 Oui ➔ **spécifier l'État étranger de l'autre nationalité** | \_\_\_\_\_ |
- 2 Non

} **se rendre à quest. 2.6**

### \* 2.5 Avez-vous une autre nationalité en plus de celle qui est mentionnée?

- 1 Oui ➔ **spécifier l'État étranger de l'autre nationalité** | \_\_\_\_\_ |
- 2 Non

**Seulement si question 1.1 ≠ 5**

### 2.6 Où est née votre mère?

Indiquez son lieu de naissance, même si votre mère ne demeure pas habituellement dans ce logement ou est décédée.

- 1 Italie ➔ **spécifier la province de naissance** | \_\_\_\_\_ |
- 2 A l'étranger ➔ **spécifier le pays étranger de naissance** | \_\_\_\_\_ |

**Seulement si question 1.1 ≠ 5**

### 2.7 Où est né votre père?

Indiquez son lieu de naissance, même si votre père ne demeure pas habituellement dans ce logement ou est décédé.

- 1 Italie ➔ **spécifier la province de naissance** | \_\_\_\_\_ |
- 2 A l'étranger ➔ **spécifier le pays étranger de naissance** | \_\_\_\_\_ |

### 3. RÉSIDENCE

\* 3.1 Avez-vous déjà résidé à l'étranger?

1 Oui

2 Non ➔ passer à la question 3.3

\* 3.2 Indiquez le mois et l'année de votre plus récent déménagement en Italie

mois   année

**POUR LES PERSONNES AYANT 1 AN OU PLUS**

\* 3.3 Où habitez-vous habituellement il y a un an (1er octobre 2022)?

1 Dans ce logement

➔ aller à quest. 4.1 s'il a moins de 9 ans,  
aller à 4.2 s'il a 9 ans ou plus

2 Dans cette commune mais dans  
une autre habitation ou en vie collective

3 Dans une autre commune italienne

➔ indiquer le nom

4 A l'étranger

➔ indiquer le pays étranger

Si vous avez répondu 2, 3 ou 4 à la question 3.3

\* 3.4 Depuis combien de mois habitez-vous habituellement dans ce logement?

spécifier le nombre de mois

## 4. INSTRUCTION ET FORMATION

### LES PERSONNES DE 9 ANS OU PLUS RÉPONDENT À PARTIR DE LA QUESTION 4.2

#### POUR LES PERSONNES AYANT MOINS DE 9 ANS

##### \* 4.1 L'enfant fréquente

- 1 Une crèche, une mini crèche, garderie, etc. (3-36 mois)
- 2 École maternelle
- 3 École primaire
- 4 Ni crèche, ni école maternelle, ni école primaire

➔ pour les enfants de moins de 3 ans la fiche individuelle termine ici. Aller à 7.1 pour les personnes de 3 ans ou plus

#### POUR LES PERSONNES AYANT 9 ANS OU PLUS

##### \* 4.2 Quel est le diplôme ayant le plus haut niveau que vous avez obtenu parmi ceux énumérés?

- 1 Aucun diplôme et je ne sais ni lire ni écrire
- 2 Aucun diplôme mais je sais lire et écrire
- 3 Diplôme d'études élémentaires (ou équivalent)
- 4 Diplôme d'études secondaires (depuis 2007 « diplôme d'instruction secondaire de I niveau ») ou apprentissage (formation suivie après 1965)
- 5 Diplôme de qualification professionnelle de fin d'études secondaires en 2-3 ans ne permettant pas l'inscription à l'université
- 6 Attestation leFP de qualification professionnelle en 3 ans (opérateur) ou diplôme professionnel de technicien (quatrième année) (à partir de 2005)
- 7 Diplôme du baccalauréat / Diplôme de fin d'études secondaires en 4-5 ans permettant l'inscription à l'université
- 8 Certificat de spécialisation technique IFTS (à partir de 2000)
- 9 Brevet de technicien supérieur ITS (en 2-3 ans) (à partir de 2013)
- 10 Diplôme de l'Académie des Beaux Arts, Danse, Art Dramatique, ISIA, ou Conservatoire (ancien règlement)
- 11 Diplôme universitaire (2-3 ans) de l'ancien règlement (y compris les écoles de spécialisation ou para-universitaires)
- 12 Diplôme de Haute Formation Artistique, Musicale et de Danse (A.F.A.M.) du 1<sup>er</sup> niveau
- 13 Licence en 3 ans, premier niveau de la nouvelle organisation
- 14 Diplôme de Haute Formation Artistique, Musicale et de Danse (A.F.A.M.) du 2<sup>ème</sup> niveau
- 15 Licence spécialisée du deuxième niveau de la nouvelle organisation
- 16 Maîtrise (en 4-6 ans) de l'ancienne organisation, licence spécialisée à cycle unique de la nouvelle organisation
- 17 Doctorat / Diplôme de formation à la recherche AFAM

passer à la question 4.7

➔ passer à la question 4.3 puis 4.7

➔ passer à la question 4.3 puis 4.5

passer à la question 4.3 puis à la question 4.7

##### \* 4.3 Vous avez obtenu votre diplôme à l'étranger?

- 1 Oui
- 2 Non

Seulement si à la question 4.2 vous avez choisi la réponse 5, 6 ou 7

##### \* 4.4 Avez-vous suivi un cours de formation professionnelle régional/provincial d'UNE DURÉE D'AU MOINS 600 HEURES (au moins 6 mois) et obtenu la qualification professionnelle y afférente?

- 1 Oui ➔ passer à la question 4.4.1 puis à la question 4.7
- 2 Non ➔ passer à la question 4.7

**Uniquement si vous avez choisi la réponse 1 à la question 4.4**

\* **4.4.1 Est-ce qu'un titre d'études particulier est requis pour fréquenter ce cours?**

- 1 Oui, au moins un diplôme de l'enseignement secondaire du deuxième degré ou une qualification professionnelle (éventuellement du parcours « Instruction et Formation Professionnelle-leFP »)
- 2 Oui, le Brevet des collèges (Diplôme National du Brevet-DNB)
- 3 Non

**Seulement si à la question 4.2 vous avez choisi la réponse 4**

\* **4.5 Avez-vous achevé un cours de formation professionnelle régional/provincial accessible avec le Brevet des collèges d'UNE DURÉE D'AU MOINS 2 ANS et OBTENU LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE Y AFFÉRENTE?**

1 Oui ➔

**\* 4.6 Quand le cours s'est-il achevé?**

- 1 Avant 2014
- 2 À partir de 2014

2 Non

\* **4.7 Êtes-vous actuellement inscrit/e à un cours scolaire?**

École primaire, école secondaire de I et II cycle, université ou bien cours AFAM.

1 Oui

2 Non ➔ **passer à la question 4.9**

\* **4.8 A quel cours êtes-vous inscrite?**

- 1 École primaire (École élémentaire)
- 2 École secondaire du premier degré (Collège)
- 3 Parcours triennal ou IV année d'instruction et de formation professionnelle IFP
- 4 École secondaire du second degré
- 5 Parcours d'instruction et de formation technique supérieure IFTS
- 6 Cours de technicien supérieur ITS
- 7 Licence ou maîtrise
- 8 Cours de Haute Formation Artistique, Musicale et de Dance (A.F.A.M.) du premier niveau; cours de spécialisation post-diplôme académique (y compris ou maîtrise)
- 9 Cours de Haute Formation Artistique, Musicale et de Dance (A.F.A.M.) de deuxième niveau; cours de spécialisation post-diplôme universitaire (y compris le Master de II cycle)
- 10 Licence spécialisé en deux ans
- 11 Licence spécialisé à cycle unique en 4-6 ans; Master du deuxième niveau ou cours de spécialisation universitaire post-licence
- 12 Doctorat ou Cours de Diplôme de formation à la recherche

\* **4.9 Pendant la semaine qui va du 24 au 30 septembre 2023 avez-vous fréquenté un cours de formation/mise à jour professionnelle (gratuit ou bien payant)?**

Par ex. cours de formation organisés par votre société/entreprise, par la Région/province, cours privés de langue étrangère, etc.

1 Oui

2 Non

**LES PERSONNES DE 15 ANS OU PLUS RÉPONDENT À PARTIR DE LA QUESTION 5.1**  
**LES PERSONNES DE MOINS DE 15 ANS RÉPONDENT À PARTIR DE LA QUESTION 6.1**



## 5. SITUATION PROFESSIONNELLE ET NON

\* **5.1 Au cours de la semaine qui va du 24 au 30 septembre 2023, avez-vous fait au moins une heure de travail?**

Prenez en compte le travail dont vous avez tiré ou tirerez des gains ou le travail non rémunéré, mais pour ce dernier, uniquement s'il est habituellement effectué auprès de l'entreprise d'un membre du foyer.

- 1 Oui ➔ **passer à la question 5.8**  
2 Non

\* **5.2 Pendant la semaine qui va du 24 au 30 septembre 2023, aviez-vous un emploi, dont vous étiez absent?**

- 1 Oui  
2 Non ➔ **passer à la question 5.3**

\* **5.2.1 Quelle est la raison principale pour laquelle vous n'avez pas travaillé cette semaine?**

- 1 Vacances et jours fériés  
2 Système d'horaires flexibles (y compris temps partiel vertical) ou récupération des heures de travail supplémentaires } **passer à la question 5.8**  
3 Maladie, problèmes de santé, accident  
4 Caisse de chômage (CIG ordinaire ou extraordinaire)  
5 Activités réduites/manque de travail (à l'exclusion de CIG)  
6 Congé de maternité obligatoire ou congé de paternité } **passer à la question 5.8**  
7 Congé parental rémunéré (éventuellement seulement sous forme de cotisations), ou bien absence facultative jusqu'à la douzième année de l'enfant  
8 Autres raisons familiales (à l'exclusion de la maternité obligatoire et du congé parental)  
9 Formation professionnelle directement liée au travail ou rémunérée par l'employeur (y compris le doctorat rémunéré par l'employeur) ➔ **passer à la question 5.8**  
10 Formation professionnelle qui N'EST PAS directement liée au travail ou non rémunérée par l'employeur  
11 Travail saisonnier qui exige également d'exercer des activités pendant les périodes de basse saison (par exemple, entretien, recherche clients, etc.) ➔ **passer à la question 5.8**  
12 Travail saisonnier NE nécessitant PAS d'activités pendant les périodes de basse saison (par exemple, entretien, recherche clients, etc.)  
13 Autre motif

\* **5.2.2 Cette période d'absence au travail durera-t-elle moins de trois mois ou plus, depuis quand a-t-elle commencé et quand prendra-t-elle fin?**

- 1 Moins de trois mois ➔ **passer à la question 5.8**  
2 Trois mois ou plus

\* **5.3 Êtes-vous à la recherche d'un emploi?**

Les personnes qui commenceront un emploi dans les trois mois qui suivent la date du recensement répondent-elles aussi « Oui ».

- 1 Oui  
2 Non ➔ **répondre à la question 5.6 et ensuite aller à quest. 5.15**

\* **5.4 Au cours des quatre semaines qui vont du 3 au 30 septembre 2023, avez-vous fait quelque chose pour chercher du travail?**

Les personnes qui commenceront un emploi dans les trois mois qui suivent la date du recensement répondent-elles aussi « Oui ».

- 1 Oui  
2 Non ➔ **répondre à la question 5.6 et ensuite aller à quest. 5.15**

\* **5.5.1** Au cours des quatre semaines qui vont du 3 au 30 septembre 2023, avez-vous eu des contacts avec une agence nationale de placement en vue de chercher du travail (tenez compte également des contacts par Internet)?

- 1 Oui
- 2 Non

\* **5.5.2** Au cours des quatre semaines qui vont du 3 au 30 septembre 2023, avez-vous eu un entretien d'embauche ou passé une sélection auprès d'employeurs/entreprises privés?

- 1 Oui
- 2 Non

\* **5.5.3** Au cours des quatre semaines qui vont du 3 au 30 septembre 2023, avez-vous proposé vos services et/ou contacté des employeurs/entreprises privés?

- 1 Oui
- 2 Non

\* **5.5.4** Au cours des quatre semaines qui vont du 3 au 30 septembre 2023, avez-vous soutenu des épreuves écrites et/ou orales pour un concours pour la fonction publique?

- 1 Oui
- 2 Non

\* **5.5.5** Au cours des quatre semaines qui vont du 3 au 30 septembre 2023, avez-vous envoyé une demande afin de participer à un concours pour la fonction publique?

- 1 Oui
- 2 Non

\* **5.5.6** Au cours des quatre semaines qui vont du 3 au 30 septembre 2023, avez-vous fait placer des annonces ou avez-vous répondu à des annonces sur des journaux ou des sites spécialisés, éventuellement même en ligne?

- 1 Oui
- 2 Non

\* **5.5.7** Au cours des quatre semaines qui vont du 3 au 30 septembre 2023, avez-vous examiné des offres de travail sur des journaux ou des sites spécialisés, éventuellement même en ligne?

- 1 Oui
- 2 Non

\* **5.5.8** Au cours des quatre semaines qui vont du 3 au 30 septembre 2023, avez-vous envoyé, remis à jour votre curriculum vitae, éventuellement même en ligne (à l'exclusion du site web de l'Agence nationale de placement)?

- 1 Oui
- 2 Non

\* **5.5.9** Au cours des quatre semaines qui vont du 3 au 30 septembre 2023, vous êtes-vous adressé/e à des parents ou des membres de la famille pour obtenir du travail?

- 1 Oui
- 2 Non

\* **5.5.10** Au cours des quatre semaines qui vont du 3 au 30 septembre 2023, vous êtes-vous adressé/e à des amis, des connaissances, d'ex-collègues pour trouver du travail?

- 1 Oui
- 2 Non

\* **5.5.11** Au cours des quatre semaines qui vont du 3 au 30 septembre 2023, avez-vous eu des contacts avec une société privée de placement/agence de placement?

- 1 Oui
- 2 Non

\* **5.5.12** Au cours des quatre semaines qui vont du 3 au 30 septembre 2023, avez-vous cherché des terrains, des locaux, des équipements permettant de lancer une activité en tant qu'indépendant?

- 1 Oui
- 2 Non

\* **5.5.13** Au cours des quatre semaines qui vont du 3 au 30 septembre 2023, avez-vous demandé des permissions, des licences, des financements en vue de lancer une activité en tant que travailleur indépendant?

- 1 Oui
- 2 Non

\* **5.5.14** Au cours des quatre semaines qui vont du 3 au 30 septembre 2023 avez-vous procédé à d'autres actions de recherche de travail, qui ne seraient pas comprises dans celles qui sont décrites précédemment (à l'exclusion de l'attente des résultats d'actions de recherches précédentes telles que: concours, entretien d'embauche, etc.)?

Les personnes qui commenceront un emploi dans les trois mois qui suivent la date du recensement répondent-elles aussi « Oui ».

- 1 Oui
- 2 Non

\* **5.6** Si vous aviez trouvé un travail pendant la semaine qui va du 24 au 30 septembre 2023, auriez-vous pu commencer cette semaine là ou dans les deux semaines suivantes?

Les personnes qui commenceront un emploi dans les trois mois qui suivent la date du recensement répondent-elles aussi « Oui ».

- 1 Oui ➔ si au moins une des Questions 5.5.1- 5.5.14 = 1, aller à la question 5.7;  
si toutes les questions 5.5.1- 5.5.14 = 2, aller à la question 5.15
- 2 Non ➔ andare a dom. 5.15

\* **5.7** Par le passé, avez-vous déjà eu un emploi rémunéré?

Prendre en compte le travail non rémunéré uniquement si effectué auprès de l'entreprise d'un membre du foyer.

- 1 Oui } passer à la question 6.1
- 2 Non }

**RÉPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES EN VOUS RÉFÉRANT À VOTRE EMPLOI PRINCIPAL. PAR EMPLOI PRINCIPAL, ON ENTEND L'ACTIVITÉ A LAQUELLE VOUS CONSACREZ LA PLUPART DE VOS HEURES DE TRAVAIL, OU POUR UN MÊME NOMBRE D' HEURES, CELLE DONT DÉRIVENT VOS GAINS LES PLUS ÉLEVÉS.**

\* **5.8** Quel est votre emploi?

1 Travail salarié ➔

**\* 5.9 Votre emploi est encadré par**

- 1 Un contrat à durée déterminée
- 2 Un contrat à durée indéterminée

aller à la question 5.11

Emploi:

- 2 Collaboration coordonnée et continue (avec ou sans projet)
- 3 Prestation de services occasionnelle

Travailleur indépendant:

- 4 Entrepreneur
- 5 Profession libérale
- 6 Travailleur indépendant
- 7 Associé de coopérative
- 8 Travailleur familial

**\* 5.10 Avez-vous des salariés?**

- 1 Oui
- 2 No

aller à la question 5.11

## \* 5.11 Votre emploi est

- 1 A temps plein
- 2 A temps partiel

## 5.12 En quoi consiste votre travail?

En cas de difficulté, consulter le **navigateur des professions**.

Vous trouverez entre parenthèses, certains exemples de professions dans le cadre desquelles sont réalisées les activités décrites.

- 1 Ouvrier ou employé sans qualification  
(Ouvrier agricole, Surveillante d'école, Manœuvre dans le bâtiment, Collaborateur domestique, Plongeur, Huissier, Porteur, Garçon/Fille de salle, Balayeur-éboueur, Palefrenier)
- 2 Travailleur sur des lignes de production fixes, des équipements, des lignes de montage ou conducteur d'engins  
(Conducteur de chariot élévateur, Préposé à l'assemblage d'appareils électriques, Chauffeur de poids-lourds, Chauffeur de taxi, Chargé des châssis automatiques, Conducteur de laminoirs, Préposé au concasseur)
- 3 Ouvrier qualifié  
(Maçon, Mécanicien, Installateur d'installations thermiques, Cordonnier, Tailleur, Menuisier, Forgeron, Tapissier)
- 4 Cultivateur et/ou éleveur  
(Agriculteur, Fruiculteur, Éleveur de bovins, Éleveur de poissons, Reboiser, Jardinier, Pêcheur)
- 5 Activité de vente au public ou de services aux personnes  
(Commerçant, Policier municipal, Coiffeur, Cuisinier, Serveur/se, Agent de police, Assistant de vol, Baby-sitter, Aide à domicile, Vendeur/se)
- 6 Employé de bureau  
(Secrétaire, Guichetier à la poste, Standardiste, Employé administratif, Guichetier, Employé aux archives)
- 7 Activité technique, administrative, sportive ou artistique avec une qualification intermédiaire  
(Infirmier, Comptable, Géomètre, Technicien électronique, Expert en informatique, Athlète, Représentant de commerce, Commandant des Sapeurs pompiers, Agent du trafic aérien, Agent d'assurance)
- 8 Activité organisationnelle, technique, scientifique, intellectuelle ou artistique avec une spécialisation de haut niveau  
(Médecin généraliste ou spécialiste, Professeur universitaire, Acteur, Musicien, Enseignant à l'école élémentaire, Ingénieur, Chimiste, Agronome, Avocat, Pharmacien)
- 9 Gérant d'une entreprise ou directeur de structures organisationnelles complexes, publiques ou privées  
(Entrepreneur, Dirigeant de parti, Cadre dirigeant de la Fonction Publique, Directeur d'entreprise, Président de tribunal, Directeur scolaire, Préfet)
- 10 Militaire des Forces Armées Italiennes – Arme, Marine, Aéronautique, Carabiniers  
(Général, Médecin colonel, Maréchal en chef, Carabinier, Aviateur, Sous-chef)

## 5.13 Dans quel secteur économique se situe l'activité de l'usine, organisme, entreprise, etc. pour qui vous travaillez ou dont vous êtes titulaire?

Entre parenthèses sont reportés certains exemples d'activités économiques comprises dans les secteurs indiqués APRÈS.

- 1 Agriculture, sylviculture, chasse et pêche  
(Agriculture, Élevage, gestion des zones forestières)
- 2 Extractions de carrières ou de mines et services d'aide à l'extraction  
(Extraction de charbon et pétrole, fragmentation, concentration de minerais, Liquéfaction du gaz naturel)
- 3 Manufactures et réparation, entretien et installations de machines et d'équipements  
(Production alimentaire, textile ou d'habillement, fabrication de produits chimiques, ordinateur, automobiles, meuble, etc. EXCLUANT la réparation de voitures et motocyclettes; réparation d'ordinateurs et appareils de communication et d'autres biens pour un usage personnel et domestique)
- 4 Fourniture d'énergie électrique, gaz, vapeur et air conditionné  
(Production, transmission et distribution d'énergie, centrales électriques, distribution de gaz)
- 5 Fourniture d'eau, gestion des réseaux d'égouts, gestion des déchets et assainissement  
(Gestion des services hydriques et d'égout, des aqueducs et égouts, récupération, traitement et évacuation des différentes formes de déchets)
- 6 Construction de bâtiments, ouvrages publics et installation des services dans les bâtiments  
(Construction et manutention de bâtiments, routes, systèmes d'irrigation et ou d'égout)
- 7 Commerce de gros et de détail et réparation de véhicules et motocycles  
(Commerce en tout genre de bien, Représentant commercial, Commerce ambulancier, Exercice de revente de carburant)

- 8 Transports (passagers et marchandises par le biais de conduites, sur route, par voie fluviale et aérienne); stockage, services postaux et coursiers  
*(Transport ferroviaire, Transport en commun locaux, Service de taxi, Location avec conducteur, Activité de stockage et dépôt, Livreurs)*
- 9 Services de logement et de restauration pour la consommation immédiate  
*(Auberge, Pensions, B&B, Restaurants ou pizzeria, Services de cantine, Bar, Glacier)*
- 10 Services d'information et de communication  
*(Édition de revues et périodiques, production de vidéo, émission de télévision et radiophoniques, production et assistance de logiciel, Phone center, Point Internet)*
- 11 Activités financières et d'assurance  
*(Banque, Assurance, Société de leasing, Promotion et médiation financière, Money transfer)*
- 12 Activités immobilières  
*(Achat-vente ou location de biens, Conseil immobilier, Administration de copropriétés)*
- 13 Activités professionnelles, scientifiques et techniques  
*(Cabinets d'avocats et de commerçants, Cabinets d'architectes et d'ingénieurs, Contrôles de qualité et de certification, Recherche et développement, Publicité et recherche de marché, Design, Services vétérinaires)*
- 14 Location, agences de voyage, services d'aide aux entreprises  
*(Location de voiture, Agence d'intérim, Surveillance et vigilance, Entreprises de nettoyage, Organisation de colloques et salons)*
- 15 Administration publique centrale et locale, Défense et assurance sociale obligatoire  
*(Administration locale, Ministère, Pompiers, Protection Civile, Forces Armées, Corps de Police, Institut de prévoyance sociale)*
- 16 Instruction et formation publique et privée  
*(Écoles et université, Conservatoire, Cours de formation, Cours de langue ou d'informatique, Cours de rattrapage années scolaires, Cours d'activités sportives, récréatives ou culturelles, École de conduite, EXCLUANT les crèches publiques ou privées)*
- 17 Santé et assistance sociale en résidence et non  
*(Hôpitaux et maison de santé, Cabinets médicaux de base et spécialisés, Structures d'assistance résidentielle ou non, Crèches publiques ou privées)*
- 18 Activités artistiques, sportives, récréatives et de divertissement  
*(Représentation de spectacles théâtraux ou concerts, Création artistiques et littéraires, Gestion de théâtre, salle de spectacle, musées, bibliothèques et archives, Salle de jeu et de paris, Gestion d'installation ou d'événements sportifs)*
- 19 Autres activités de services et de réparations de biens pour usage personnel et domestique  
*(Association de catégorie, Syndicats, Organisation politique ou religieuse, Réparation d'ordinateur ou d'électrodomestiques, Laveries, Instituts de beauté)*
- 20 Activités de familles et de conjoints comme employeurs pour le personnel de service  
*(Employeurs pour le personnel de services domestiques exercés auprès de famille ou cohabitations, collaborateurs, garde d'enfants, jardiniers, concierges)*
- 21 Organisations et organismes extraterritoriaux  
*(Consulats et ambassades en Italie, Onu, Fao, Bases OTAN)*

\* **5.14 Au cours des quatre semaines qui vont du 3 au 30 septembre 2023, avez-vous exercé votre travail à partir de votre domicile en modalités de télétravail ou smartworking?**

**APRÈS AVOIR RÉPONDU À CETTE QUESTION, ALLER À QUEST. 6.1**

- 1 Oui, tous les jours
- 2 Oui, pendant la plupart des journées de travail (au moins la moitié)
- 3 Oui, quelques jours (moins de la moitié)
- 4 Non, jamais

\* **5.15 Pendant la semaine qui va du 24 au 30 septembre 2023, vous étiez**

Si votre condition correspond à plusieurs des solutions proposées ci-après, choisissez celle qui apparaît en premier dans la liste. Par exemple, si vous êtes femme au foyer et vous percevez une pension de vieillesse, vous devez cocher la case «bénéficiaire d'une ou de plusieurs pensions de retraite».

- 1 Bénéficiaire d'une ou plusieurs retraites pour emplois précédents ou bénéficiaire de revenus de capitaux (pour rente provenant d'investissements immobiliers ou mobiliers)
- 2 Étudiant/e
- 3 Homme / Femme au foyer
- 4 Autre condition

## 6. LIEU D'ÉTUDE OU DE TRAVAIL

### \* 6.1 Vous déplacez-vous habituellement pour rejoindre votre lieu habituel d'étude ou de travail?

- 1 Oui, je me rends sur mon lieu d'étude (y compris les cours de formation professionnelle)
- 2 Oui, je me rends sur mon lieu de travail
- 3 Non, parce que j'ai n'a pas un lieu de travail fixe (démarcheurs, représentants, etc.)
- 4 Non, j'étudie chez moi
- 5 Non, je travaille chez moi
- 6 Non, je n'étudie pas, je ne travaille pas et je ne suis aucun cours de formation professionnel

**pour les enfants de moins de 3 ans la fiche individuelle termine ici.  
Aller à 7.1 pour les personnes de 3 ans ou plus**

### \* 6.2 Habituellement, combien de jours par semaine vous rendez-vous sur votre lieu de d'étude ou de travail?

Indiquer le nombre de jours

### \* 6.3 Où se trouve votre lieu habituel d'étude ou de travail?

Les travailleurs-étudiants doivent se référer à leur lieu de travail et non d'étude. Les personnes exerçant une profession de transporteurs (automobilistes, cheminots, tramnot, pilote, marins, etc.) doivent indiquer le lieu où elles prennent leur service, comme par exemple les parkings, gares, dépôts, aéroport, port, etc.

- 1 Dans cette commune
- 2 Dans une autre commune italienne ➔ **spécifier la commune**
- 3 A l'étranger ➔ **spécifier le pays étranger**

### \* 6.4 De quel logement partez-vous pour vous rendre sur votre lieu habituel d'étude ou de travail?

1 De ce logement ➔

#### \* 6.5 Rentrez-vous à ce logement?

- 1 Oui ➔ **passer à la question 6.9**
- 2 Non

#### 6.6 Où se trouve le logement dans lequel vous rentrez?

- 1 Dans cette commune
- 2 Dans une autre commune italienne  
**spécifier la commune**
- 3 A l'étranger  
**spécifier le pays étranger**

**passer à la question 6.9**

2 D'un logement différent de celui-ci ➔ **passer à la question 6.7**

### 6.7 Où se trouve le logement dont vous partez?

- 1 Dans cette commune
- 2 Dans une autre commune italienne ➔ **spécifier la commune**
- 3 A l'étranger ➔ **spécifier le pays étranger**

### 6.8 Rentrez-vous dans le même logement que celui dont vous êtes partis?

- 1 Oui
- 2 Non ➔ **pour les enfants de moins de 3 ans la fiche individuelle termine ici.  
Aller à 7.1 pour les personnes de 3 ans ou plus**

**EN RÉPONDANT AUX QUESTIONS SUCCESSIVES, FAIRE RÉFÉRENCE À MERCREDI DERNIER.  
DANS LE CAS OÙ CE JOUR LÀ AUCUN DÉPLACEMENT VERS LE LIEU HABITUEL DE TRAVAIL OU D'ÉTUDE  
N'ONT ÉTÉ EFFECTUÉ (POUR DIFFÉRENTES RAISONS, COMME GRÈVE, MALADIE, CONGÉ, ETC.), FAIRE  
RÉFÉRENCE À UNE JOURNÉE TYPE.**

\* **6.9 A quelle heure avez-vous quitté votre logement pour vous rendre à votre lieu habituel d'étude ou de travail?**

(par ex. 07:30)

heure   minutes

\* **6.10 Combien de temps avez-vous mis pour vous rendre (aller seulement) sur votre lieu habituel d'étude ou de travail?**

Si vous avez accompagné vos enfants à l'école avant de vous rendre sur votre lieu d'étude ou de travail, considérez ce temps dans l'évaluation.

- 1 Jusqu'à 15 minutes
- 2 Entre 16 et 30 minutes
- 3 Entre 31 et 45 minutes
- 4 Entre 46 et 60 minutes
- 5 Entre 61 et 75 minutes
- 6 Plus de 75 minutes

\* **6.11 Avez-vous utilisé les transports en commun et/ou un moyen de transport privé pour vous rendre sur votre lieu habituel d'étude ou de travail?**

1 Non, j'y suis allé/e à pied ➔ **pour les enfants de moins de 3 ans la fiche individuelle termine ici.  
Aller à 7.1 pour les personnes de 3 ans ou plus**

2 Oui, un ou plusieurs moyens de transport

\* **6.12 Lequel des moyens de transport suivants avez-vous utilisé pour vous rendre sur votre lieu habituel d'étude ou de travail?**

**(jusqu'à 3 réponses sont possibles)**

Dans le cas où plusieurs moyens de transport auraient été utilisés, indiquer en premier le moyen utilisé pour effectuer la partie la plus longue du trajet, en terme de distance et non de temps.

	1er moyen	2ème moyen	3ème moyen
1 Train	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2 Tram	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3 Métro	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4 Autobus, trolleybus	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5 Autocar	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6 Autobus d'entreprise ou scolaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7 Voiture privée (comme conducteur·trice)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8 Voiture privée (comme passager·ère)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9 Motocyclette, cyclomoteur, scooter	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10 Bicyclette	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11 Autre moyen de transport (bateau, funiculaire, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## 7. INTERNET

### POUR LES PERSONNES ÂGÉES DE 3 ANS OU PLUS

#### \* 7.1 Avez-vous déjà utilisé internet?

Prenez en compte tout appareil utilisé pour vous connecter: ordinateur de bureau, ordinateur portable (laptop, netbook, notebook), tablette, mobile multifonction, lecteur de livres électroniques, console de jeux vidéo, lecteur Mp3, etc.

1 Oui, au cours des trois derniers mois

2 Oui, entre l'année passée et les trois derniers mois

3 Oui, il y a plus d'un an

4 Jamais

} **pour les enfants de moins de 14 ans la fiche individuelle termine ici.  
Aller à 8.1 pour les personnes de 14 ans ou plus**

#### \* 7.2 Au cours des 12 derniers mois, avec quelle fréquence avez-vous utilisé internet?

1 Tous les jours

2 Quelques fois par semaine

3 Une fois par semaine

4 Quelques fois par mois (moins de 4 fois)

5 Moins d'une fois par mois

**POUR LES PERSONNES AYANT MOINS DE 14 ANS LA FICHE INDIVIDUELLE TERMINE ICI**

FACSIMILÉ



## 8. DEGRÉ DE SATISFACTION

### POUR LES PERSONNES AYANT 14 ANS OU PLUS

**8.1 Actuellement, dans quelle mesure êtes-vous satisfait de votre vie dans son ensemble?  
Donnez une note de 0 à 10**

(0 signifie pas du tout satisfait, 10 signifie très satisfait).

00  01  02  03  04  05  06  07  08  09  10

FACSIMILÉ

## 9. PERSONNES SUR LESQUELLES VOUS POUVEZ COMPTER

### POUR LES PERSONNES AYANT 14 ANS OU PLUS

**9.1 Y a-t-il des proches parents auxquels vous tenez particulièrement et sur lesquels vous pouvez compter (par exemple: parents, enfants, frères et sœurs, grands-parents et petits-enfants, etc.)?**

- 1 Oui
- 2 Non

**9.2 Avez-vous un ou plusieurs amis sur lesquels vous pouvez compter en cas de besoin?**

Ne tenez pas compte des parents

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Je ne sais pas

**9.3 À l'exception des proches parents (les vôtres et ceux de votre conjoint/partenaire), y a-t-il des personnes qui vivent près de chez vous et sur lesquelles vous pouvez compter en cas de besoin?**

- 1 Oui, une personne ou une famille
- 2 Oui, certaines personnes ou certaines familles
- 3 Non

FACSIMILÉ

## 10. SÉCURITÉ

**10.1 Dans quelle mesure vous sentez-vous en sécurité lorsque vous marchez dans le quartier où vous habitez la nuit et que vous êtes seul?**

- 1 Très en sécurité
- 2 Assez en sécurité
- 3 Pas très en sécurité
- 4 Pas du tout en sécurité
- 5 Je ne sors jamais tout/e seul/e
- 6 Je ne sors jamais

FACSIMILÉ

## AUTRES INFORMATIONS

En conclusion, nous vous demandons certaines informations sur la façon dont a été compilé le questionnaire.

\* **M.1 Qui a répondu au questionnaire?**

(plusieurs réponses sont possibles)

- 1 [prénom nom PR], la personne de référence de la famille
- 2 Autres personnes vivant dans la famille
- 3 Autres personnes ne vivant pas dans la famille

\* **(CAWI) M.2 Où a été rempli le questionnaire?**

(plusieurs réponses sont possibles)

- 1 Au domicile
- 2 Au travail
- 3 Au Centre communal de recensement
- 4 Au domicile de parents ou d'amis
- 5 Auprès du consultant fiscal, d'un centre syndical d'assistance fiscale ou d'un autre membre des professions libérales
- 6 Autre lieu (par exemple, bibliothèque, Internet point, en train, à l'air libre, etc.)

\* **(CAWI) M.3 Avez-vous eu besoin d'assistance pour remplir ce questionnaire?**

(plusieurs réponses sont possibles)

- 1 Non, je n'en ai pas eu besoin → aller à quest. M.8
- 2 J'ai demandé l'aide de parents ou amis
- 3 J'ai demandé l'aide de l'opérateur du Centre communal de recensement
- 4 J'ai demandé l'aide de l'opérateur du numéro vert
- 5 J'ai demandé l'aide de mon comptable, du CAF ou d'un autre professionnel

Uniquement si, pour la question M.3, vous avez choisi la réponse 2, 3, 4 ou 5

\* **(CAWI) M.3a Pour quelles raisons avez-vous eu besoin d'aide?**

(plusieurs réponses sont possibles)

- 1 Difficultés dans la réponse à certaines questions
- 2 Difficultés d'accès au questionnaire
- 3 Difficultés de navigation entre les éléments du questionnaire
- 4 Difficultés d'envoi du questionnaire
- 5 Autres motifs

Uniquement si, pour la question M.3, vous avez choisi la réponse 3 ou 4

\* **(CAWI) M.3b À quel point êtes-vous satisfait/e de l'aide que vous avez reçue pour rédiger le questionnaire?**

- 1 Pas du tout satisfait/a
- 2 Peu satisfait/a
- 3 Assez satisfait/a
- 4 Très satisfait/a

\* **(CAPI) M.6 Quel est la principale raison pour laquelle vous n'avez pas rempli le questionnaire en ligne?**

- 1 Je ne connaissais pas cette possibilité (je n'ai pas reçu la lettre)
- 2 Je pensais que répondre n'était pas obligatoire
- 3 Je n'ai pas eu le temps ou j'ai oublié
- 4 J'ai essayé mais j'ai eu des difficultés
- 5 Je ne me sentais pas en sécurité en le remplissant en ligne
- 6 Je n'ai pas internet
- 7 J'ai préféré avoir affaire à une personne chargée du recensement
- 8 Autre

\* **M.8 L'ISTAT a envoyé une lettre d'invitation à remplir le formulaire signé par le président. L'avez-vous reçue?**

- 1 Oui
- 2 Non ➔ **aller à quest. M.9c**

**Uniquement si, à la question M.8, on a répondu Oui**

\* **M.8a Les informations et les instructions contenues dans la lettre étaient-elles claires?**

- 1 Oui
- 2 Non

**Uniquement si, à la question M.8, on a répondu Oui**

\* **M.8b Pensez-vous que la lettre a été remise à temps pour respecter les délais prévus pour la rédaction?**

- 1 Oui
- 2 Non

\* **M.8c Par lequel des canaux de communication suivants avez-vous reçu des informations sur le Recensement permanent de la population et des habitations 2023?**

**(vous pouvez donner plusieurs réponses)**

- 1 Sites web institutionnels (par exemple, de l'ISTAT, de la municipalité, etc.)
- 2 Réseaux sociaux (par exemple Instagram, Facebook, Twitter, LinkedIn, etc.)
- 3 App IO
- 4 Journaux/périodiques (imprimés ou en ligne)
- 5 Télévision et radio
- 6 Affiches (par exemple sur les bus, dans les stations de métro ou les gares, sur les panneaux d'affichage, etc.)
- 7 Aucun des canaux mentionnés précédemment

Afin d'améliorer la qualité du Recensement, et de toutes les enquêtes sur les familles et les individus conduites par l'Institut, il serait utile de disposer de vos coordonnées téléphoniques ainsi que votre e-mail. Ces coordonnées pourront être utilisées pour vous contacter à nouveau pour obtenir des informations sur les éventuelles difficultés que vous auriez rencontrées en compilant ce questionnaire, ou pour vous contacter dans le cadre d'autres enquêtes menées par l'Istat, en fonction de ce que prévoit le Programme Statistique National.

Les données concernant les coordonnées que vous aurez fournies seront conservées par l'Istat pendant 10 ans. Il sera possible à n'importe quel moment de faire valoir les droits d'accès, de rectification ou d'effacement des données, de limite des traitements ou d'opposition (art. 15, 16, 17 et 18, Règlement UE 2016/679), d'après les modalités indiquées dans la section "Recensement permanent de la population et des habitations" du site de l'Istat: <https://www.istat.it/it/censimenti-permanenti/popolazione-e-abitazioni>.

Fournir ces coordonnées est facultatif.

**M.9a Êtes-vous disposé/e à fournir au moins l'une de vos coordonnées?**

- 1 Oui
- 2 Non ➔ **la compilation se termine ici**

**(si M.9a = 1)**

**M.9b Pourriez-vous indiquer votre numéro de téléphone fixe?**

- 1 Oui ➔ **Fixe n.**
- 2 Non, je n'ai pas de numéro de téléphone fixe
- 3 Non

**(si M.9a = 1)**

**M.9c Vous êtes...**

(si M.9a = 1)

**M.10 Pourriez-vous indiquer votre numéro de téléphone portable?**

- 1 Oui ➔ Portable n. | \_\_\_\_\_ |
- 2 Non, je n'ai pas de numéro de téléphone portable
- 3 Non

(si M.9a = 1)

**M.12 Pourriez-vous indiquer votre adresse e-mail?**

- 1 Oui ➔ | \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_ |
- 2 Non, je n'ai pas d'adresse email
- 3 Non

FACSIMILÉ

## Références légales

- Réglementation européenne: Règlement (CE) du 9 juillet 2008 n° 763/2008 du Parlement européen et du Conseil, qui a décidé la réalisation du recensement de la population et des habitations par tous les États membres et en a fixé les modalités de déroulement, en soulignant son caractère obligatoire, et ses trois Règlements d'application: Règlement (CE) n° 2017/543 de la Commission du 22 mars 2017 qui a établi les spécifications techniques des variables et leurs classifications; Règlement (CE) n° 2017/712 de la Commission du 20 avril 2017, qui a établi le programme des données et des métadonnées; Règlement (CE) n° 2017/881 de la Commission du 23 mai 2017 qui a établi les modalités et la structure des comptes-rendus sur la qualité et le format technique pour la transmission des données;
- Alinéas 227 à 237 de l'art. 1er de la loi n° 205 du 27 décembre 2017, portant budget prévisionnel de l'État pour l'année budgétaire 2018 et budget pluriannuel sur 3 ans 2018 – 2020, qui a lancé, par un unique acte législatif, le Recensement permanent de la population et des habitations, les Recensements économiques permanents des entreprises, des associations à but non lucratif et des institutions publiques, le 7ème Recensement général de l'agriculture et le Recensement permanent de l'agriculture, en réglementant les principaux aspects et effets juridiques de ceux-ci. Le Recensement permanent de la population et des habitations a notamment été élaboré en vertu de l'art. 3 du décret-loi n° 179 du 18 octobre 2012, converti avec des modifications en la loi n° 221 du 17 décembre 2012, et du D.P.C.M. (Décret du Président du Conseil des Ministres) du 12 mai 2016 en matière de Recensement de la population et Archives nationales des numéros civiques et des voies urbaines (ANNCSU), par lequel les délais de réalisation du Recensement permanent ont été fixés;
- Décret législatif n° 322 du 6 septembre 1989, portant normes sur le système statistique national et sur la réorganisation de l'Institut national de statistique» - art. 6 (mission des services de statistique), art. 6-bis (traitement des données personnelles), art. 7 (obligation de fournir des données statistiques), art. 8 (secret professionnel des employés des services statistiques), art. 9 (dispositions pour la protection du secret statistique), art. 11 (sanctions administratives), art. 13 (programme statistique national);
- Décret du Président de la République n° 166 du 7 septembre 2010, portant règlement de réorganisation de l'Institut national de statistique;
- Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil, du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques en ce qui concerne le traitement des données personnelles, ainsi que la libre circulation de ces données et abrogeant la directive 95/46/CE (Règlement général sur la protection des données);
- Décret législatif n° 196 du 30 juin 2003 portant Code en matière de protection des données personnelles;
- Décret législatif n° 101 du 10 août 2018 portant dispositions d'adaptation de la réglementation nationale au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil », du 27 avril 2016 (Règlement général sur la protection des données);
- Règles déontologiques pour les traitements aux fins statistiques ou de recherche scientifique effectués dans le cadre du système statistique national – Annexe A.4 du décret législatif n° 196/2003;
- Décret législatif n° 33 du 14 mars 2013 portant réorganisation de la législation concernant le droit d'accès civique et les obligations de publicité, de transparence et de diffusion d'information par les Administrations publiques - art. 5 ter (accès à des fins scientifiques aux données élémentaires collectées pour des fins statistiques);
- Piano Generale del Censimento Permanente della popolazione e delle abitazioni 2022 – 2031, consultable à l'adresse <https://www.istat.it/it/censimenti/popolazione-e-abitazioni/documentazione>;
- Décret du président de la République italienne du 15 décembre 2022 portant approbation du Programme statistique national 2020-2022, de sa mise à jour 2021-2022, ainsi que de la liste des enquêtes qui comportent une obligation de réponse de la part des particuliers en annexe et des travaux pour lesquels l'absence de remise des informations constitue une violation de l'obligation de réponse sanctionnée aux termes des articles 7 et 11 du décret législatif no 322 du 6 septembre 1989 (Supplément ordinaire no 7 au Journal Officiel italien du 21 février 2023 - série générale no 44).